

Poste de professeur ou professeure en Comptabilité
École de comptabilité, Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

Numéro des offres

22228 et 22243

Période d'affichage

Du 30 septembre au 11 novembre 2026

Lieu de travail

Faculté des sciences de l'administration (FSA ULaval)

École de comptabilité

Informations générales

L'École de comptabilité fait partie de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval (FSA ULaval), qui est renommée au Canada pour sa recherche et s'inscrit dans un groupe sélect d'universités avec ses deux agréments, AACSB International et EQUIS. L'École offre des programmes spécialisés en comptabilité (baccalauréat, maîtrise et doctorat) qui forment la relève de professionnels et de professionnelles comptables CPA et des chercheurs et chercheuses de haut calibre.

Première université francophone en Amérique, l'Université Laval est une grande université reconnue pour son leadership et sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche. Elle offre un milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, ville du patrimoine mondial de l'UNESCO et capitale de la province de Québec. Avec plus de 40 000 étudiants et étudiantes, l'Université procure un milieu de travail stimulant, au cœur d'une communauté urbaine de 750 000 habitants et habitantes.

Description des postes

- Enseigner dans le domaine de la comptabilité, de préférence en comptabilité financière, en fiscalité, en expertise comptable technologique ou en expertise comptable ou du développement durable, aux 1er et 2e cycles.
- Contribuer à l'avancement des connaissances en comptabilité par la recherche qualitative, et/ou quantitative.
- Participer activement aux activités de recherche de l'École et à l'encadrement des personnes étudiantes aux 2e et 3e cycles.
- Collaborer avec ses collègues et partager les responsabilités communes du corps professoral.

Critères de sélection

1. Être en mesure d'offrir un enseignement de qualité dans le domaine de la comptabilité, de préférence en comptabilité financière, en fiscalité, en expertise comptable technologique ou du développement durable, aux 1er et 2e cycles.
2. Être en mesure de mener et de publier des travaux de recherche, qualitatifs et/ou quantitatifs, contribuant significativement à l'avancement des connaissances en comptabilité.
3. Être en mesure et avoir l'intention de participer activement aux activités de recherche de l'École et à l'encadrement des personnes étudiantes aux 2e et 3e cycles.
4. Être en mesure et avoir l'intention de collaborer avec ses collègues et de partager les responsabilités communes du corps professoral.
5. Détenir un doctorat en comptabilité ou dans un champ connexe, ou être sur le point de l'obtenir (projet de thèse défendu) ou détenir une maîtrise en comptabilité, ou être sur le point de l'obtenir. Dans le cas de la détention d'une maîtrise, la personne candidate s'engage à s'inscrire, après une ou deux années, et à compléter un programme d'études doctorales pertinent.

6. Avoir une formation de 1er et/ou 2e cycle en comptabilité et/ou une expérience pertinente en comptabilité.
7. Détenir ou être en voie d'obtenir un titre comptable professionnel serait un atout.

Conditions

Engagement et traitement

Salaire selon la convention collective en vigueur.

Candidature

Date limite de dépôt de candidatures **11 novembre 2026**

Date d'entrée en fonction **1^{er} septembre 2027**

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation et toute autre documentation jugée pertinente pour évaluer la qualité de la candidature par courriel en format PDF à l'adresse suivante : Direction-CTB@fsa.ulaval.ca

Pour de plus amples renseignements sur l'École de comptabilité, cliquer ici :
www4.fsa.ulaval.ca/la-faculte/departements-et-ecole/ecole-de-comptabilite/.

Valorisant l'équité, la diversité et l'excellence, l'Université Laval s'engage fermement à offrir à l'ensemble de son personnel un milieu de travail et de vie empreint d'une culture inclusive. Pour l'Université Laval, la diversité est source de richesse et nous encourageons les personnes qualifiées de toute origine, tout sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'Université Laval souscrit également à un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) pour les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les autochtones et les personnes handicapées. Veuillez noter que des mesures d'adaptation des outils de sélection peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins, et ce, en toute confidentialité. Conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.